



SNITM-FO

Syndicat National des Ingénieurs et Techniciens de la Météorologie

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 octobre 2013

***France Tv affaiblit Météo-France : le service public contre le service public !
... avec une direction intérimaire et des tutelles sans réaction.***

Serge Taboulot (CM Grenoble) représentait le SNITM-FO.

Point d'actualités

Olivier Gupta dirige la séance en tant que PDG par intérim et commence par le traditionnel point d'actualités dans lequel il insiste particulièrement sur :

- La position de Météo-France (et de la France), opposée à la phase 2 du « Ciel unique européen »
- Les difficultés avec la chaîne de prévision et de production Sympo
- La parution du rapport du 1^{er} groupe du GIEC avec les contributions des chercheurs de MF
- La vérification du service rendu de la tranche du super-calculateur installée à la Météopole , en attente de la seconde tranche qui se situera à l'espace Clement Ader de Montaudran
- Un récent rapport sur les données publiques qui devrait se traduire pour Météo-France par une plus large ouverture de leur diffusion (gratuité ?)
- La perte de la fourniture des services météorologiques de niveau national aux chaînes publiques de France2 et France3 à partir de janvier prochain : cela pose des questions de fond au vu de leur rôle important de relais de l'information météorologique et de la procédure de vigilance en particulier.

L'avis du SNITM-FO : en pleine période de négociations budgétaires, l'intérim d' Olivier Gupta, qui nous a par ailleurs plutôt surpris par une certaine aisance dans ce rôle bien plus exposé, est un bien mauvais tour joué par nos tutelles. Sans faire injure au PDG par intérim, on peut craindre en effet que les arbitrages budgétaires en cours au sein du ministère ne tournent guère en faveur du programme météorologie... Bref, cette vacance du pouvoir tombe bien mal !

Outre ces inquiétudes budgétaires légitimes vues du personnel, le SNITM-FO a mis en lumière le sujet toujours brûlant des télévisions publiques, informant le conseil de sa démarche écrite auprès de la tutelle de France TV (ministre de la culture), relayée par une question écrite d'un parlementaire au gouvernement. Nous avons insisté sur les dangers potentiels d'incohérences entre l'information délivrée par un service public (France2 et 3) et le service public de vigilance de Météo-France, sans oublier les informations délivrées localement aux chaînes régionales... La Direction Générale ne fait que reconnaître le souci, mais elle n'apporte aucune solution ! (législative comme le sous-entendrait GA Morin , représentant le ministère de l'agriculture ?!!)

*Vu de FO, il nous semble aussi que le PDG a soigneusement omis l'actualité du **malaise social** à MF, dû à de nombreux couacs récents : la pesée des postes ITM non concertée, la réouverture du dossier RTT par la direction avec remise en cause d'acquis très anciens sur les horaires de travail, la mise en place poussive de l'expérience télétravail... **Le SNITM-FO demande à la DG intérimaire de rectifier le tir** : le climat social est déjà suffisamment tendu avec la poursuite des fermetures de centres, de plus en plus douloureuses car les personnels ne voient plus de perspectives... !*

Il n'y a que sur le Ciel Unique Européen phase2 (ou SES2+ en jargon) que nous sommes sur une analyse commune: la Commission Européenne cherche, contre l'avis de la majorité des états (France et Allemagne en tête), à remettre en cause la liberté de choix de chaque pays d'un prestataire unique interne qualifié ; mais c'est alors le modèle économique de la plupart des services météo européens (Météo-France ou DWD) qui est menacé : le SES2+ reviendrait à donner les charges aux Etats et à privatiser les bénéfices des services à l'aéronautique. C'est totalement inadmissible !

Sur un sujet proche, nous entendons parler d'une sorte de phase 2 de l'application de la directive européenne PSI (données publiques) : c'est sans doute tout aussi important, notre actuel modèle économique (le « mix » service public / service commercial) pourrait être sérieusement impacté, avec les personnels impliqués !

1. Projet de budget rectificatif N° 2

Dans le contexte de l'impossibilité de reporter des crédits, essentiellement d'investissement (sous peine d'annulation), on nous propose d'abonder le fond de roulement de l'établissement avec ces crédits qui ne pourront être consommés cette année, pour diverses raisons. En bref, pour des raisons diverses, les opérations suivantes ne peuvent se terminer avant fin 2013 : radars bande X de Nice, Roissy et du Morbihan, fin des travaux du CMIR de Lyon-Bron, aménagements d'accessibilité de la météopole. Au total, une annulation de 2 millions d'€, dont 1,6 en investissement, seront donc abondés en fond de roulement dans le cadre d'un exercice 2013 qui sera très proche de l'équilibre avec un fonds de roulement qui passerait à environ 38 jours d'exécution budgétaire.

L'avis du SNITM-FO :

Dans le contexte, cette mesure de gestion est logique : elle évite théoriquement de "rendre" l'argent à l'Etat et nous ne sommes donc pas opposés à cette gestion prudente. Mais notre souci, exprimé en séance, c'est bien le côté "théorique" (non identifié !) de cette nouvelle forme de reports de crédits d'investissement... Car finalement, rien n'est acquis quand se profile pour 2014 un budget en baisse avec une diminution drastique de la subvention d'Etat (on nous parle de 7 millions de baisse !). Abonder le fond de roulement revient donc à différer les dépenses d'avenir en se constituant un bas de laine pour affronter la terrible disette de l'an prochain (et des suivants... ?). Nous avons donc souligné que si les travaux de Bron et de Toulouse déjà bien avancés se finiront sans aucun doute en 2014, il y a de quoi être inquiet sur l'achèvement de la couverture radar en France ou la modernisation des systèmes d'observation, sans se voiler la face sur les sombres perspectives de recrutements à Météo-France.

La réponse du PDG par intérim est de reporter le débat à dans 2 mois à la présentation du budget primitif. Position intérimaire bien inconfortable, car il oublie de dire que c'est maintenant que les arbitrages budgétaires se décident entre Bercy et le Ministère de l'Ecologie ! Les représentants des finances et de l'écologie se veulent rassurants sur la pérennité des décisions d'investissement, mais cette langue de bois n'aura pas convaincu grand monde !

VOTE = Abstentions : 3 (CFDT, CGT, FO) Pour : 13 (Etat et Solidaires)

2. Marché de télécom en réseau commuté

Un lot 1 d'accès primaire T2 pour Completel et T0 pour SFR (sans surprise puisque sans changement). Des économies globales, certes, souvent de presque 50%, mais une bizarrerie sur une offre France Telecom qui n'a pas été étudiée, pour un retard de dépôt du dossier... d'une minute ! Face à la surprise de nombreux administrateurs, le Vice-Président Boullouis explique que la datation de réception des offres dématérialisées est faite par un prestataire indépendant et qu'il a été estimé qu'il y avait plus de risques à examiner l'offre d'Orange qu'à la rejeter.

Notre avis :

FO a trouvé la situation totalement absurde, d'autant qu'il n'y a pas de solution claire pour éviter que le cas ne se reproduise. Nous aurions au minimum souhaité, même si l'offre n'était pas recevable, avoir la certitude que l'établissement n'était pas en mesure de réaliser des économies complémentaires, ce qui nous paraît un préalable minimum à une décision d'achat, surtout en période de pénurie budgétaire !

VOTE = Abstention : FO, Pour : Etat et autres OS

3. Remises de biens immobiliers à France Domaine

- Centres d'Auxerre et de Grenoble-St-Geoirs : FO est contre, comme toutes les OS, la décision absurde d'inutilité des cdms et stations, bien entendu !
- 1 appartement et 1 maison à St-Bonnet de Mure, proche de Lyon-St-Exupéry : FO également contre, les autres OS s'abstenant. Nous avons argumenté sur l'aspect attractif de ces logements pour les TSI, Météo-France ne va bientôt plus pouvoir trouver de personnel sur ces fonctions, comme le prouve les récentes parutions à la Bourse des emplois publics !
- Terrains à Bora-Bora et Hereheretue (Polynésie): FO s'abstient avec les autres OS
- Logements et bureaux à Takarao (Polynésie) : l'administration retire ce point des votes face aux questions de Solidaires sur les conséquences pour le personnel en place, auxquelles elle ne peut répondre précisément ; l'examen est repoussé au prochain CA.

4. Stratégie scientifique de MF à horizon 2020

A la suite du comité scientifique de juin dernier (COMSI), un excellent compte-rendu intersyndical a déjà été publié, donc nous ne nous étendrons pas de nouveau sur ces sujets scientifiques tous fort intéressants pour le devenir de la météorologie française, de la prévision numérique aux modélisations climatiques en passant par la valorisation et la communication sur la recherche. La soixantaine de pages du document sera probablement publiée rapidement.

Une mauvaise nouvelle toutefois dans cette présentation, la confirmation de la fermeture de la veine hydraulique, programmée pour fin 2014. Cela ne fait qu'illustrer nos craintes sur les budgets : plus aucune activité n'est désormais à l'abri des coupes sombres dans la subvention d'Etat.

Le SNITM-FO est intervenu sur un plan plus formel : le comité scientifique a rendu en juin un avis favorable au document de stratégie scientifique jusqu'en 2020 ; mais pourquoi alors un document de cette portée, plutôt bien fait, moteur pour toute la recherche météorologique française, n'est pas soumis pour approbation à un vote du conseil d'administration ?

La réponse, argumentant sur le rôle du comité scientifique, nous a paru peu convaincante, d'autant que d'autres administrateurs (Etat comme organisations syndicales) ont semblé plutôt d'accord avec notre idée simple : tout ce qui peut donner du poids aux orientations pour la recherche est bénéfique au rayonnement et à l'avenir de Météo-France, donc à celui des personnels ...

***Le prochain Conseil d'Administration se tiendra à St-Mandé le vendredi 29 novembre 2013.
Avec enfin un nouveau PDG pour défendre notre vénérable maison attaquée de toutes parts ?***